



Paris, le 15 mai 2019

---

### Bilan de la campagne de printemps Livret d'accueil Rencontre retraités – Secteur SAPA

---

Cher(e)s Camarades,

Malgré les mobilisations des retraités avec près de 7 manifestations ces derniers mois, les annonces récentes du président de la République ne peuvent que nous interroger.

Ainsi, après avoir annulé la hausse de la CSG de 1,7 % pour une partie des retraités (les remboursements devraient intervenir dès ce mois de mai) le président a annoncé pour l'an prochain un retour conditionnel à l'indexation des pensions sur l'inflation (pour les pensions de moins de 2 000 €). Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce serait le retour de l'indexation pour la totalité des retraités. Comme l'a souligné Philippe PIHET : « *Réindexer uniquement les pensions les plus faibles en 2020 transforme le droit à la retraite en prestation d'assistance soumise à condition de ressources. Cela crée une rupture d'égalité de traitement et pose un problème constitutionnel [...] Quant à la ré-indexation de toutes les pensions en 2021, le président se contente d'appliquer le code de la Sécurité sociale !* »

Même si on peut se féliciter de ces quelques concessions qui ne sont que la reconnaissance des droits acquis par les retraités, l'avenir reste fragile : après les échéances électorales de 2019 et 2020, rien ne dit que l'indexation sur l'inflation ne sera pas remise en cause et nous serons toujours loin de notre revendication de retour à l'indexation sur les salaires.

Enfin, malgré toutes les promesses, nous restons convaincus que la mise en place d'un régime par points remettrait en cause les pensions déjà liquidées un jour ou l'autre. Ceux qui n'hésitent pas à déroger au code de la Sécurité sociale hésiteraient-ils à appliquer aux retraités « **ancien système** » les économies qu'ils demanderaient aux retraités « **nouveau système** » ?

La valse-hésitation des ténors du gouvernement sur l'âge de la retraite est bien le signe que tout le monde est d'accord : nous obliger à nous serrer la ceinture un peu plus chaque année. Seule la façon de procéder diverge : **repousser l'âge légal ou allonger la durée de cotisation**. Dans un système par point, cela revient à une triple peine : la référence à la totalité de la vie active y compris les « **trous** », l'allongement de la durée et l'âge légal. Le résultat est clair : la diminution des futures pensions.



## A/ Bilan du 11 avril

Le tableau ci-joint fait apparaître que sans atteindre le niveau de mobilisation du 15 mars 2018, la journée du 11 avril a largement mobilisé les retraités avec près de 160 actions recensées, réunissant près de 65 000 personnes (suivre le lien : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1u3H5olxkrwPbd9UVQJ8uGwOjm2zQx4yZIB7RM-b7nJE/edit#gid=1319414319&range=D3>)

La diversité des actions témoigne de la volonté des retraités de poursuivre la bataille engagée depuis 5 ans pour le maintien du pouvoir d'achat. Nous remercions tous les camarades qui continuent de s'impliquer et de représenter l'UCR-FO au sein de l'intersyndicale des 9.

## B/ Pétition et appel aux Maires

Les cartes postales (*Annexe 1*) sont en rupture de stock. Nous avons procédé à une nouvelle commande et des demandes sont enregistrées. Continuez de les faire signer en allant à la rencontre des retraités, en leur expliquant les premiers résultats, mais aussi en faisant valoir que nous ne nous en satisfaisons pas. On ne lâche rien !

Nous regrouperons les pétitions et irons les porter en délégation à l'Élysée **le 20 juin 2019**. Ceux qui le peuvent pourront venir avec les pétitions signées et participer à la délégation.

Parallèlement, il faut continuer à relancer l'appel aux maires qui concourent à nous faire remonter les motions de soutien à la population retraitée. Nous avons les premiers résultats, il faut poursuivre. Nous vous joignons de nouveau le courrier (*Annexe 2*) et le projet de motion à leur soumettre (*Annexe 3*).

## C/ Rencontre groupe des 9 – Secteur SAPA

Une rencontre s'est tenue le 18 avril dans les locaux de Solidaires entre, d'une part le groupe des 9 (à l'exception de la CFTC), d'autre part les représentants du secteur de l'Aide aux personnes âgées qui regroupent les organisations syndicales de salariés des secteurs de l'aide à domicile et des EHPAD (sauf la CFDT).

Cette rencontre était une première et a donné lieu à un communiqué (*Annexe 4*) qui engage les participants à renouveler ces contacts et à envisager la possibilité d'actions communes alors que la ministre BUZYN prépare sa loi sur la santé et que les revendications des salariés et des personnes âgées ne sont toujours pas satisfaites tant sur le plan des effectifs que des budgets.

Nous vous invitons à faire connaître ce communiqué aux personnels des EHPAD et de l'aide à domicile via les camarades en activité afin de préparer les futures mobilisations.



## **Circulaire confédérale**

### **D/ FERPA**

Le 26 avril s'est tenue à Bruxelles la Marche pour une Europe juste et équitable pour les travailleurs à laquelle la FERPA participait également.  
L'UCR-FO était représentée par Didier HOTTE. Nous remercions tous les camarades qui ont fait le déplacement.

### **E/ Bureau National**

Nous rappelons que le prochain bureau se tiendra le lundi 3 juin 2019 à 9h30 à la Confédération.

Amitiés syndicalistes,

**Philippe PIHET**  
Secrétaire confédéral  
Secrétaire général de l'UCR-FO

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général  
Président de l'UCR-FO

**P.J. : 4 annexes**